

Seuls le SGLCE et la coordination « employés-cadres-ouvriers » des NMPP continuent à nier notre représentativité. Ainsi, un communiqué de cette coordination daté du 11 octobre 2000 nous reproche de nous être « désolidarisés en manifestant une attitude strictement catégorielle », simplement parce que nous avons voté « non » lorsque Laurent Jourdas, s'exprimant au nom de toutes les organisations syndicales des NMPP, « proposait aux membres du CCE de créer des commissions dans chaque établissement pour avancer des propositions sur l'organisation des ateliers ». Pourquoi avons-nous voté « non » ? Dans un autre paragraphe de ce même communiqué, il est écrit que la déclaration d'intention signée le 25 juillet entre la direction des NMPP et la section CGT-PDP était un accord « qui, bien entendu, ne saurait engager la CGT ». Nous comprenons donc que, pour Laurent Jourdas et la coordination, ce sont des syndicats largement minoritaires dans notre entreprise qui doivent décider de l'avenir des ouvriers de PDP (à quoi sert, dans ces conditions, que ces ouvriers aient voté à plus de 88% pour la CGT ?).

Comment Laurent JOURDAS et la coordination pourront-ils expliquer aux 300 syndiqués CGT de PDP qu'en « réalisant l'unité avec l'ensemble des organisations syndicales », ils créeront un rapport de force supérieur à celui que nous pourrions avoir en recréant l'unité du Comité Intersyndical du Livre Parisien, seul garant de notre convention collective et de nos acquis sociaux ?

Pourront-ils leur faire accepter que leur avenir dépendra dorénavant du bon vouloir des syndicats FO, CFDT et CGC ?

Croient-ils vraiment réaliser ainsi les conditions nécessaires pour retrouver l'unité passée du CILP, désirée par les syndiqués CGT de toutes les catégories du Livre ?

Et pourrions-nous recréer cette unité quand certains font intervenir la justice sur des problèmes internes au syndicat (une plainte, avec demande de dommages et intérêts, a été déposée contre le délégué syndical de Bordeaux en 1998 par le Secrétaire du SNEPL !!!), relaient des calomnies sur des représentants syndicaux CGT, et bafouent les syndiqués CGT de PDP en refusant de prendre en compte des accords qu'ils ont participé à élaborer ?

De telles attaques, si elles devaient perdurer, provoqueraient des dégâts irréversibles qui, à terme, risquent de conduire à la mort du Syndicat Général du Livre et à l'affaiblissement de toutes les catégories qui le compose. Or nous, syndiqués de la section CGT-PDP, ne souhaitons pas assister sans réagir à la fin pitoyable de ce qui fut l'un des plus grands bastions de la CGT !

Pascal LE BOULCH